ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE
DU CONSEIL DE L'EUROPE

Communication du Comité des Ministres
Doc. 10263 – 16 septembre 2004

Election d'un juge à la Cour européenne des Droits de l'Homme au titre de la Slovaquie

(conformément à l'article 23, paragraphe 1, de la Convention européenne des Droits de l'Homme)

Lettre du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe au Président de l'Assemblée parlementaire, en date du 15 septembre 2004

(Traduction)

Monsieur le Président,

A la suite des décisions des Délégués des Ministres dont vous trouverez copie ci-joint, j'ai l'honneur de vous transmettre la liste des candidats au poste de juge à la Cour européenne des Droits de l'Homme au titre de la République slovaque.

Signé:
Terry Davis

Décisions des Délégués des Ministres
895e réunion – 15 septembre 2004 – Point 4.3

Cour européenne des Droits de l'Homme
Second renouvellement partiel
Désignation des candidat(e)s pour l'élection des juges
Candidatures au titre de la République slovaque
(CM(2004)149)

Décisions

Les Délégués

1. prennent note de la liste de candidats à l'élection d'un juge de la Cour européenne des Droits de l'Homme, présentée au titre de la République slovaque;

2. conviennent de transmettre cette liste de candidats au Président de l'Assemblée parlementaire.

(Traduction)

Représentation permanente de la République slovaque auprès du Conseil de l'Europe

M. Pierre-Henri Imbert
Directeur général des Droits de l'homme – DG II
Conseil de l'Europe

Strasbourg, 27 juillet 2004

Monsieur le Directeur général,

En réponse à votre lettre du 26 mai 2004 concernant l'élection d'un juge à la Cour européenne des Droits de l'Homme au titre de la République slovaque, j'ai le plaisir de transmettre ci-joint la nouvelle liste des candidats (y compris des candidats de deux sexes) qui a été approuvée par le Gouvernement de la République slovaque le 23 juin 2004:

1. M. Ján Drgonec;
2. Mme Soňa Šmolová;
3. M. Ján Šikuta.

Veuillez trouver, ci-joint, les curriculum vitae de chaque candidat.

Je vous saurais gré d'engager la procédure de sorte que l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe soit en mesure d'élire un nouveau juge slovaque lors de la prochaine session en octobre 2004.

Signé:
Marek Eštok,
chargé d'affaires a.i.

(Traduction)

Curriculum vitae des candidats

Ján Drgonec

I. Etat civil

Nom: Drgonec
Prénom: Ján
Sexe: masculin
Date et lieu de naissance: 20 avril 1952, Bratislava (Tchécoslovaquie)
Nationalité: slovaque

II. Etudes et diplômes, et autres qualifications

1971-1976: faculté de droit, université Comenius, Bratislava (avocat diplômé).

1977: docteur en droit (JUDr): «L'histoire de l'Etat et du droit», faculté de droit, université Comenius, Bratislava.

1981: doctorant en sciences juridiques (CSc): thèse de droit des contrats, faculté de droit, université Comenius, Bratislava.

1991: docteur en sciences juridiques (DrSc): droit de l'informatique, Académie des sciences de Slovaquie, Bratislava.

III. Activités professionnelles pertinentes

a. *Description des activités judiciaires*

21 janvier 1993-20 janvier 2000: juge à la Cour constitutionnelle de la République slovaque.

b. *Description des activités juridiques non judiciaires*

Carrière universitaire

1998: intervenant extérieur, université du Texas, Austin (Texas, Etats-Unis).

1980-1992: chercheur à plein temps, Institut de l'Etat et du droit, Académie des sciences de Slovaquie.

1er février 1980-31 décembre 1981: assistant de recherche.

1er janvier 1982-25 novembre 1986: attaché de recherche *(scientific fellow).*

26 novembre 1986-29 juillet 1990: attaché de recherche principal *(senior scientific fellow).*

27 juin 1991: directeur de recherche.

1er juillet 1988-31 janvier 1990: chef du Département de droit public et privé.

1er février 1990-1er février 1993: chef du Département de droit civil et commercial.

1992: intervenant extérieur, Institut suisse de droit comparé, Lausanne.

1993-31 mars 2001: directeur de recherches (temps partiel), Ústav štátu a práva SAV, Bratislava.

Secteur privé

1er février 2000-13 novembre 2002: avocat.

Juillet-août 2000: consultant ponctuel au sein du personnel de la Banque mondiale, Washington DC (Etats-Unis) (ECA – Réduction de la pauvreté/unité de gestion économique).

Service public

Conseiller juridique externe du Président de la République slovaque en matière de droit constitutionnel et de législation.

1994-1999: membre de la Sous-Commission sur la justice constitutionnelle à la Commission pour la démocratie par le droit (Commission de Venise) du Conseil de l'Europe.

c. *Description des activités professionnelles non juridiques*

Aucune activité pertinente.

IV. Activités et expérience dans le domaine des droits de l'homme

a. *Activités littéraires*

Auteur d'une monographie sur les libertés et les droits fondamentaux en deux volumes (604 pages au total).

Auteur de chapitres dans des monographies publiées en République tchèque et en Pologne, notamment:

«Koncepcia ochrany základných práv a slobôd podl'a Ústavného súdu Slovenskej republiky» («Le modèle de protection des libertés et des droits fondamentaux, raisonnement de la Cour constitutionnelle de la République slovaque»), *in* Dančák, B., et Šimíček, V., *Základní lidská práva a právní stát v judikatuře ústavních soudu*, Masarykova univezita – Mezinárodní politologický ústav, Brno, 2000, pp. 30-44, ISBN 80-210-2451-8.

«L'expérience slovaque de l'exercice des libertés et droits fondamentaux», *in* Complak, K., *Europa Wschodnia – Ameryka Lacińska/Europa del Este – América Latina*, Wydawnictwo Uniwersytetu Wroclawskiego, Wroclaw, 2002, pp. 248-265, ISBN 83-229-2214-0.

«Ústavnoprávne aspekty použitia sledovacích technológií mocenskými zložkami štátu» («Les problèmes constitutionnels soulevés par les écoutes téléphoniques et l'utilisation d'autres techniques par les forces armées nationales»), *in* Dančák, B. et Šimíček, V., *Bezpečnost České republiky (Právní aspekty situace po 11. září 2001)*, Masarykova univerzita v Brně – Mezinárodní politologický ústav, Brno, 2002, pp. 107-122, ISBN 80-210-3009-7.

Auteur d'autres articles sur la liberté d'expression, le droit à la vie privée, le droit à un procès dans un délai raisonnable, les obligations positives, etc., publiés dans les revues juridiques slovaques *Justičná revue* et *Bulletin Slovenskej advokácie*.

b. *Activités législatives*

Elaboration du projet de loi sur la protection de la vie privée contre les écoutes téléphoniques (loi 166/2003 Z.z. adoptée par le parlement).

c. *Activités judiciaires*

Juge rapporteur à la Cour constitutionnelle pour les affaires suivantes:

Affaire II. ÚS 8/96 concernant la liberté de mouvement et le droit constitutionnel de tout citoyen slovaque d'entrer librement sur le territoire de la République slovaque (pour plus d'informations, voir le *Bulletin sur la jurisprudence constitutionnelle*, 1996, n° 3, pp. 403-404).

Affaire PL. ÚS 15/1998 concernant la conformité de la loi sur les élections générales avec la Constitution slovaque (l'affaire la plus importante en Slovaquie relative à la liberté d'expression; pour plus d'informations, voir *Zbierka nálezov a uznesení Ústavného súdu Slovenskej republiky*, 1999, pp. 27-75).

Affaire II. ÚS 28/96 concernant le droit d'accès à l'information en vertu de l'article 26 de la Constitution slovaque et de l'article 10 de la Convention de sauvegarde des Droits de l'Homme et des Libertés fondamentales (voir *Zbierka nálezov Ústavného súdu Slovenskej republiky*, 1997, pp. 98-118).

Affaire I. ÚS 79/93 sur la violation de l'article 17.6 de la Constitution slovaque et de l'article 5.4 de la Convention européenne, en raison de la détention obligatoire d'une personne atteinte de troubles mentaux dans un hôpital sans décision de justice préalable.

Une série d'affaires relatives au droit à la vie privée et au droit à un procès dans un délai raisonnable (notamment l'affaire II. ÚS 26/95, *Zbierka nálezov a uznesení Ústavného súdu Slovenskej republiky*, 1995, pp. 52-67, où la violation de ce droit a été prononcée pour la première fois en Slovaquie).

d. *Activités d'enseignement*

1997-1999: maître de conférences sur «les garanties constitutionnelles des libertés et des droits fondamentaux» – programme des étudiants de 1er cycle, faculté de droit, université Comenius, Bratislava.

V. Activités publiques

a. *Postes dans la fonction publique*

Membre du Conseil judiciaire de la République slovaque (nommé le 26 juin 2002 pour un mandat de cinq ans).

1994-1999: membre de la Sous-Commission sur la justice constitutionnelle à la Commission pour la démocratie par le droit (Commission de Venise) du Conseil de l'Europe.

1990: membre à temps partiel de la Commission gouvernementale temporaire pour la mise en place de l'Autorité centrale slovaque pour la protection de l'environnement.

b. *Mandats électifs*

Membre du Conseil national de la République slovaque (le Parlement slovaque).

Président du Comité constitutionnel et juridique du Conseil national de la République slovaque.

c. *Fonctions exercées au sein d'un parti ou d'un mouvement politique*

Membre du présidium du parti Ano.

VI. Autres activités

Je ne fais partie d'aucune association, d'aucun club de sport, ni d'aucune sorte d'organisation.

VII. Travaux et publications

Neuf livres et trois autres ouvrages en collaboration; chapitres dans des monographies collectives publiées en République tchèque, en Pologne, en Suisse et en Espagne; 103 articles publiés dans des revues juridiques en Slovaquie, en République tchèque, en Angleterre, en Allemagne, en Afrique du Sud, en Hongrie, au pays de Galles.

Travaux fondamentaux

Ústava Slovenskej republiky. Komentár (The Constitution of the Slovak Republic. Commentary), Heuréka, Šamorín 2004, 811 pages, ISBN 80-89122-95-1.

Základné práva a slobody podľa Ústavy Slovenskej republiky (Fundamental Rights And Freedoms Under The Constitution Of The Slovak Republic), Zv. 1 (volume I), Bratislava, MANZ, 1997, 264 pages, ISBN 80-85719-13.

Základné práva a slobody podľa Ústavy Slovenskej republiky (Fundamental Rights and Freedoms under the Constitution of the Slovak Republic), Zv. 2 (volume II) Bratislava, MANZ 1999, 340 pages, ISBN 80-85719-23-1.

Ústavné práva a zdravotníctvo (Constitutional Rights and Health Care), Bratislava, Archa 1996, 338 pages., ISBN 80-7115-034-7.

Tlačové právo na Slovensku (Press Law Within the Territory of Slovakia), Bratislava, Archa 1995, 191 pages, ISBN 80-7115-034-7.

Štát a právo v službách životného prostredia (The Government and the Laws on Duty for the Environment), Prešov, Abies 1993, 140 pages, ISBN 80-88699-00-2.

Vedecko-technický rozvoj, právo a národné hospodárstvo (New Technologies, Laws and the National Economy), Bratislava, Veda 1991, 242 pages, ISBN 80-224-0152-8.

Právne kultúry Ázie a Afriky, Bratislava (Cultures of Law in Asia and Africa) Bratislava, Veda 1991, 240 pages, ISBN 80-224-0227-3.

Moderná medicína a právo (Modern Medicine and the Laws) (joint author P. Holländer), Bratislava, Obzor 1982, 238 pages.

Moderná medicína a právo (Modern Medicine And The Laws) (joint author P. Holländer) 2nd fundamentally re-worked and supplemented edition, Bratislava, Obzor 1988, 304 pages.

Travaux en anglais

«Independence Under Control – The Road for the Judiciary of the 21st Century», *in* Segado, F.F. (ed.): *The Spanish Constitution in the European Constitutional Context*, Madrid, Dykinson 2003, pages 2097-2131, ISBN 84-9772-094-6.

«The Slovakian experience with the realisation of fundamental rights and freedoms», *in* Complak, K (ed.): *Europa Wschodnia – Ameryka Laciiska/Europa del Este – América Latina*, Wroclaw, Wydawnictwo Uniwersytetu Wroclawskiego 2002, pages 248-265, ISBN 83-229-2214-0.

«Laws on Extraordinary Medical Activity in Post-Socialist Central Europe», in *Bioethics: From Ethics to Law, from Law to Ethics*, Zürich, Schulthess Polygraphischer Verlag 1997, pp. 109-126, ISBN 3 7255 3633 3.

«New Crimes for New Times», in *Festschrift für Jan Štěpán*, Zürich, Schulthess Polygraphischer Verlag 1994, pages 285-294, ISBN 3 7255 3198 6.

«The Status of the Foetus», *Medicine and Law*, 1994, n 3-4, pp. 215-239.

«The Relationship between Physician and Patient under Slovak Law», *Medical Law International*, 1998, nº 4, pp. 287-298.

VIII. Connaissances linguistiques

a. Langue maternelle: slovaque

b. Langues officielles: anglais (lu, écrit, parlé: très bien)
français (ne peut s'exprimer en français)

c. Autres langues: tchèque (lu, écrit, parlé: très bien)
russe (lu: très bien, écrit: bien, parlé: bien)

IX. Autres éléments pertinents

Néant.

X. Résidence

Je confirme que je m'installerai de manière permanente à Strasbourg pendant la durée de mon mandat à la Cour européenne des Droits de l'Homme.

Soňa Smolová

I. Etat civil

Nom: Smolová
Prénom: Soňa
Sexe: féminin
Date et lieu de naissance: 5 septembre 1951, Bratislava (Tchécoslovaquie)
Nationalité: slovaque

II. Etudes et diplômes, et autres qualifications

1984: doctorat (JUDr) à la faculté de droit de l'université Comenius à Bratislava.

1976: examen professionnel de juge.

1970-1975: faculté du droit de l'université Comenius à Bratislava.

III. Activités professionnelles pertinentes

a. *Description des activités judiciaires*

Depuis 2001: présidente d'une chambre correctionnelle à la cour d'appel *(Krajský súd)* de Bratislava, chargée des affaires criminelles.

1984-2000: juge assesseur à la cour d'appel *(Krajský súd)* de Bratislava.

1976-1984: présidente de la chambre correctionnelle au tribunal de première instance *(Okresný súd)* de Bratislava-vidiek.

1975-1976: auditrice de justice à la cour d'appel *(Krajský súd)* de Bratislava.

IV. Activités et expérience dans le domaine des droits de l'homme

Octobre 2003: chef de la délégation slovaque, Conférence européenne sur la protection des enfants, Nisida, Italie.

Mars 2002: séminaire sur les droits de l'homme, Bratislava.

Mai 2001: formatrice des auditeurs de justice – Protection des droits des enfants.

Décembre 2000: Conférence internationale: «La jeunesse des Tziganes».

Juin 2000: expert de la Slovaquie, Séminaire Octopus II – Dubrovnik, Croatie: «Amélioration de l'échange des informations contre la corruption et le crime organisé au niveau international».

Mai 2000: expert de la Slovaquie, Séminaire Octopus II – Budapest, Hongrie: «Renforcement de la coopération bilatérale et multilatérale concernant la lutte contre la corruption et le crime organisé».

Janvier 2000: visite d'étude, Paris, France, programme Octopus II, «Coopération internationale et des unités dans la lutte contre la criminalité organisée».

Septembre 1999: expert de la Slovaquie, Séminaire Octopus II, Bratislava, «Protection des acteurs vulnérables, notamment les témoins».

Mai 1999: visite d'étude Paris, France, Octopus II, programmes de prévention de la criminalité mis en place pour lutter contre la délinquance juvénile.

V. Activités publiques

Néant.

VI. Autres activités

2004: chef du projet du dictionnaire-lexique juridique franco-slovaque.

Septembre 2003: séminaire sur le droit communautaire, Omsenie, Slovaquie.

Juin 2003: séminaire sur le français juridique, Omsenie, Slovaquie.

Février 2002: séminaire sous l'égide d'EIPA Luxembourg, sur la formation des formateurs en droit communautaire, Bucarest, Roumanie.

Mai 2002: séminaire sur le français juridique, Omsenie, Slovaquie.

Novembre 2002: séminaire à l'Ecole nationale de la magistrature, Paris, stage à la cour d'assise de Metz.

Novembre 2001: séminaire sous l'égide d'EIPA Luxembourg, sur la formation des formateurs en droit communautaire, Bucarest, Roumanie.

Avril 2001: responsable du stage d'une auditrice de justice (Coline Craighero) de l'Ecole nationale de la magistrature de France à la cour d'appel de Bratislava.

Octobre-décembre 2000: stage effectué au ministère de la Justice, Direction du droit pénal.

Mars 2000: conférence internationale scientifique: «Protection des droits des enfants», Piešťany, Slovaquie.

Octobre-novembre 1999: séminaire à l'Ecole nationale de la magistrature, Paris, France, «Présentation des institutions judiciaires françaises», et ensuite, stage auprès du tribunal de grande instance de Mulhouse et à la cour d'appel de Colmar.

Avril 1999: Séminaire sur le renforcement des moyens d'enquête – programme organisé sous l'égide du Conseil de l'Europe Octopus II, expert, Strasbourg, France.

Avril-juin 1999: stage au ministère de la Justice – Direction du droit pénal.

VII. Travaux et publications

Smolová, S., «Juge des enfants. Protection juridique des enfants», conférence internationale, Piešťany, 2000.

VIII. Connaissances linguistiques

a. Langue maternelle: slovaque

b. Langues officielles: français (lu: très bien, écrit: bien, parlé: très bien)

c. Autres langues: russe (lu, écrit, parlé: très bien)

IX. Autres éléments pertinents

Informatique : MS Word, MS Excel, Outlook, Internet.

X. Résidence

Je confirme que dans le cas où je serais élue juge à la Cour, je m'installerai de manière permanente à Strasbourg.

Ján Šikuta

I. Etat civil

Nom: Šikuta
Prénom: Ján
Sexe: masculin
Date et lieu de naissance: 25 octobre 1960, Bratislava (Tchécoslovaquie)
Nationalité: slovaque

II. Etudes et diplômes, et autres qualifications

1979-1983: faculté de droit, université Comenius, Bratislava, études de droit.

1984: obtient le grade de «docteur en droit».

1985: examen de juge (ministère de la Justice).

1989-1991: faculté de droit, université Charles, Prague, études de droit de 3e cycle.

III. Activités professionnelles pertinentes

a. *Description des activités judiciaires*

1983-1985: poste de juge candidat. Au cours de la période susvisée, j'ai sollicité, après avoir obtenu mon diplôme de droit, le poste de juge candidat. Je voulais en effet entrer dans la magistrature. J'ai eu l'occasion, au cours de cette période, de me familiariser avec toutes sortes d'activités juridictionnelles. Je connais, de par mon expérience, le parcours d'un dossier judiciaire, depuis son enregistrement jusqu'au procès et au jugement définitif, en passant par son traitement au sein du greffe du tribunal et la procédure judiciaire. Pendant ces années, j'ai, sous le contrôle d'un juge de carrière, étudié des dossiers, des affaires (tant pénales que civiles); je me suis occupé de la préparation des documents nécessaires à la procédure; j'ai rédigé des schémas de décisions et de jugements simples, mais j'ai aussi assisté à des audiences pour voir comment s'appliquent les règles de procédure. Il m'a fallu aussi étudier la législation nationale, la jurisprudence nationale (celle de la Cour suprême de la République slovaque) et participer à des séminaires organisés pour les candidats. A la fin de cette période préparatoire, j'ai dû subir les tests et examens réglementaires, organisés par le ministère de la Justice et la Cour suprême. Enfin, j'ai passé avec succès l'examen judiciaire final, après quoi j'ai été élu par le Parlement slovaque au poste de juge.

1986-1989: poste de juge au tribunal de première instance. J'ai tout d'abord été affecté au tribunal d'arrondissement de Bratislava, qui juge en première instance; j'ai été chargé des affaires civiles. J'étudiais les plaintes introduites; je rassemblais les éléments de preuve; je dirigeais les débats; j'interrogeais les parties à l'affaire et les témoins; je demandais des avis et des rapports d'experts; je prenais en considération tous les faits pertinents; je procédais à une analyse juridique; et enfin, je rendais une décision. Mes activités quotidiennes consistaient également à rédiger les jugements et autres décisions de justice que je rendais ès qualités, y compris les attendus. En conséquence, je continuais d'étudier les textes de loi les plus divers, ainsi que la jurisprudence de la Cour suprême. Il m'arrivait aussi, de temps en temps, de publier dans une revue juridique un article relatif à tel point de droit intéressant qui avait retenu mon attention.

1990-1994: poste de juge à la cour d'appel. En 1990, j'ai été réélu par le parlement et, cette fois-ci, j'ai été nommé juge à la cour d'appel de Bratislava. Je m'occupais d'affaires civiles, et aussi, par la suite (à partir de 1992), d'affaires administratives. En sus des tâches courantes, j'étais le juge d'appel spécialisé dans les

affaires touchant au droit de la propriété intellectuelle et au droit du travail. De la même façon qu'en première instance mais cette fois-ci en appel, je m'occupais de la révision des procédures et décisions de première instance; j'étudiais les recours, les dossiers de première instance; je coordonnais le travail avec mes collègues de la Chambre restreinte (trois juges siègent dans une chambre d'appel); j'assistais aux audiences, j'interrogeais les parties à l'affaire et, le cas échéant, les experts; je rédigeais les décisions/les arrêts, y compris les attendus. En même temps, alors que la Slovaquie (Etat successeur de la République fédérative tchèque et slovaque) n'avait pas encore adhéré à la Convention européenne des Droits de l'Homme, je commençais à m'intéresser aux droits de l'homme en tant que tels, y compris à la Convention européenne des Droits de l'Homme et à sa jurisprudence (voir *infra* III.*b*).

Depuis juillet 1994, je collabore avec le HCR, tout en conservant mon poste de juge à la cour d'appel (voir *infra*).

b. *Description des activités juridiques non judiciaire*

1994-2004: juriste au Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Vers le milieu de 1994, je fus reçu au concours de recrutement pour un poste de juriste au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Depuis lors, je suis basé à la représentation du HCR de Bratislava, tout en conservant mon poste de juge. J'ai pu ainsi, d'une part, rester en contact avec les autorités slovaques, y compris les autorités judiciaires nationales, et suivre de près l'évolution de la législation nationale, et d'autre part acquérir des connaissances et une expérience en matière de droits de l'homme, plus particulièrement en ce qui concerne les demandeurs d'asile et les réfugiés.

En tant que juriste du HCR, j'ai eu l'occasion, au niveau national, de commenter des projets de loi concernant les étrangers, les questions de séjour et de résidence, les minorités et les réfugiés; j'ai préparé un certain nombre d'avis et de points de vue juridiques du HCR, qui ont été transmis à des organes administratifs ou judiciaires s'occupant d'affaires d'asile à tous les niveaux (instances administratives, exécutives et judiciaires; Cour suprême; Cour constitutionnelle) – avis et points de vue dans lesquels je développais, entre autres, des arguments tirés de la jurisprudence de la CEDH (en particulier sous l'angle des articles 3, 5, 6 et 8 de la Convention). En tant que membre de la représentation du HCR en Slovaquie, j'ai fréquenté certaines des plus hautes institutions nationales, qu'il s'agisse du parlement, du gouvernement, de la Cour constitutionnelle, des ministères, etc.; j'ai aussi été en contact avec des réfugiés et des demandeurs d'asile, qui m'ont confié leur sentiment sur la vie en général et les droits de l'homme en particulier. J'ai également fait des exposés sur des questions liées à l'asile devant un auditoire de juges nationaux et d'autres décideurs administratifs. Ces exposés étaient axés sur la protection internationale des droits de l'homme et des réfugiés, y compris la protection assurée par le système du Conseil de l'Europe.

Au niveau international, j'ai eu l'occasion d'entrer en contact avec de nombreuses institutions internationales (Conseil de l'Europe, Commission européenne) et organisations non gouvernementales (Amnesty International, Fédération internationale Helsinki, Groupement pour les droits des minorités, etc.) s'occupant des droits de l'homme. Faisait également partie de mes attributions l'étude des instruments de protection des droits de l'homme relevant d'autres systèmes, par exemple des conventions des Nations Unies, des recommandations du comité exécutif, etc., que j'appliquais dans mon travail de tous les jours. Il m'incombait également d'assister le Gouvernement slovaque, mais aussi parfois les gouvernements d'autres pays d'Europe centrale et orientale, dans le processus de renforcement des institutions en vue d'édifier un système d'asile efficace (par exemple, j'ai effectué des missions en Moldova, afin de former un certain nombre de professionnels moldoves – procureurs, juristes, membres de la police des frontières – dans le domaine des droits de l'homme, de la protection des réfugiés, etc.). Depuis 1994, je travaille dans un environnement multiculturel et international, où la langue de travail est l'anglais.

c. *Description des activités professionnelles non juridique*

–

IV. Activités et expérience dans le domaine des droits de l'homme

Cours et stages

1992-1993: cours de droit international organisé par la fondation Jan Hus (République fédérative tchèque et slovaque).

1993: cours sur «La démocratie, l'Etat de droit et les droits de l'homme», organisé par l'Ordre des avocats néerlandais, le Comité Helsinki des Pays-Bas, la Independent Association of the Judiciary Hilversum, La Haye, Amsterdam, Pays-Bas.

1993: International Course on Refugee and Asylum Law (cours international sur la législation relative aux réfugiés et à l'asile), Exeter College, université d'Oxford, Royaume-Uni (attestation de participation au cours).

1994: cours organisé par l'Onu sur «The Issues of Assistance to Displaced Populations in Europe» (L'aide aux populations déplacées en Europe), Queen Elisabeth House, université d'Oxford, Royaume-Uni.

1994: stage de formation de conseillers (Onu) «The Law of Refugee Status» (Le statut juridique des réfugiés), Queen Elisabeth House, université d'Oxford, Royaume-Uni.

1994: Elena, 7th International Course On Asylum and Refugee Law (7e Cours international sur la législation relative à l'asile et aux réfugiés), Athènes, Grèce.

1995: 16e Programme international annuel de formation aux droits de l'homme, Canadian Human Rights Foundation, John Abbott College, Québec, Montréal, Canada (attestation de résultats).

1997: International Protection of Refugees Training, John Knox Centre, Genève.

1998: cours de haut niveau sur la protection internationale des droits de l'homme, Institut des droits de l'homme, Abo/Turku, Finlande.

2001: EU Focal Points Trainings, Bruxelles, Belgique, organisé par le HCR Genève.

2002: 2e Séminaire de formation sur l'acquis communautaire en matière d'asile et de migration, Vienne, Autriche, organisé par le HCR Genève.

Cours et conférences

1994-2004: J'ai été professeur invité dans différentes universités, tant en Slovaquie qu'à l'étranger; dans ce contexte, je suis intervenu sur des sujets tels que le droit international et les relations internationales, les droits de l'homme et la protection internationale des réfugiés, y compris la jurisprudence de la Cour européenne des Droits de l'Homme; mais j'ai aussi eu l'occasion de parler de la jurisprudence de deux organes des Nations Unies: le Comité des droits de l'homme et le Comité contre la torture.

Faculté de droit, université Comenius, Bratislava.

Faculté de droit, université Pavol Jozef Šafárik, Košice.

Faculté de droit, université Mateja Bella, Banská Bystrica.

Faculté de droit, université de Trnava.

Faculté de droit, université Charles, Prague.

Ecole supérieure de police slovaque.

Ecole supérieure de police tchèque.

John Abbott College, Montréal, Canada.

Faculté de droit, université de Chişinău, Moldova.

Cours d'été sur les droits de l'homme, organisé par la section Slovaquie du Groupement pour les droits des minorités, à l'intention d'étudiants en droit sélectionnés.

Activités de formation

1995-2004: en tant que juriste du HCR j'ai animé des formations et des séminaires à l'intention de différents groupes: juges, avocats, procureurs, juristes, décideurs en matière d'asile, membres de la police des frontières, étudiants en droit, mais aussi communautés roms; ces séminaires traitaient des droits de l'homme en général, des systèmes internationaux de protection des droits de l'homme, des législations sur les réfugiés et des techniques d'interview – essentiellement dans les pays d'Europe centrale, par exemple la République tchèque, la Hongrie, la Pologne et la Slovénie, mais aussi en Moldova, ou encore en Irlande.

V. Activités publiques

Postes occupés dans un parti ou un mouvement politique

En tant que juge indépendant il m'est interdit de faire de la politique, en paroles ou en actes. Cette interdiction vaut également pour le fonctionnaire de l'Onu.

VI. Autres activités

1992-1994: vice-présidence de l'Association slovaque des juges. Après les changements politiques, les juges ont ressenti le besoin de créer leur propre association professionnelle pour faciliter l'organisation de diverses activités. J'ai été l'un des fondateurs de l'Association slovaque des juges, association dont j'ai été, au cours de la période de référence, le vice-président. A l'époque, environ 60 % des juges slovaques avaient rejoint l'association.

1993-1994: membre du conseil de direction du Centre national slovaque pour les droits de l'homme.

2000-2004: International Association of Refugee Law Judges (La Haye), membre associé.

2002-2004: Union paneuropéenne (section République slovaque), membre.

Autres cours suivis

1995: Former les formateurs (1re partie), Moulin de la Forge, Paris, France, organisé par le HCR Genève.

1995: Former les formateurs (2e partie), Stadtschlaining, Autriche, organisé par le HCR Genève.

1996: Former les formateurs (3e partie), Strba, République slovaque, organisé par le HCR Genève.

1996: Formation aux techniques de négociation (1re partie), Ankara, Turquie, organisé par le HCR Genève.

1997: formation à la recherche, sur Internet, d'informations sur le pays d'origine, Vienne, Autriche.

1998: atelier du HCR sur la gestion des situations d'urgence, Service cantonal vaudois de la protection civile, Gollion, Suisse.

1998: Formation aux techniques de négociation (Onu) (2e partie), Ferney-Voltaire, France, organisé par le HCR Genève.

VII. Travaux et publications

Effective Remedies Against Administrative Decisions and Article 26 of the European Covenant on Human Rights, Bratislava, 1995.

European Convention on Human Rights and Restrictions of Freedom in a Democratic Society, Bratislava, 1996.

Migration Policy in Slovakia, Refugees and Migration in Central and Eastern Europe, Canadian Human Rights Foundation, Montréal, 1996.

Legal Status of Refugees in the Slovak Republic, Global Report on the Status of the Society, The Slovak Republic 1998, Institute for Public Affairs, Bratislava.

Basic Legal Instruments concerning Refugees (Compendium for Asylum Judges Support Project), Bratislava, novembre 1999.

International Protection and Subsidiary Protection of Refugees, The Slovak Academy of Science, Bratislava, juin 2000.

Introduction to European Convention of Human Rights, European Convention and Application Possibilities of a Judge, Bratislava, 2000.

Implementation of the 1951 Convention Relating to the Status of Refugees and the 1967 New York Protocol, Icnur (HCR), Chişinău, 2003.

«Restriction of the Freedom of Movement of Asylum Seekers and Refugees in the Light of International Documents», *Judicial Revue*, n° 12/2003 (magazine destiné aux juges).

VIII. Connaissances linguistiques

a. Langue maternelle: slovaque

b. Langues officielles: anglais (lu, écrit, parlé: très bien)

c. Autres langues: tchèque (lu, écrit, parlé: très bien)
russe (lu, écrit, parlé: très bien)
allemand (lu, écrit, parlé: assez bien)

IX. Autres éléments pertinents

1992-1994: en tant que vice-président de l'Association des juges slovaques, j'ai organisé des formations pour les juges slovaques pendant la période de référence. Dans le cadre de la coopération entre l'association et l'Association des juges néerlandais et le Comité Helsinki néerlandais, des juges néerlandais ont été invités à faire des cours ou à donner des conférences; ils se sont rendus plusieurs fois en Slovaquie pour former les juges slovaques, en particulier à la Convention européenne des Droits de l'Homme, à ses articles, ainsi qu'à la jurisprudence de la CEDH.

X. Résidence

Je confirme par la présente que, si ma candidature est retenue, j'élirai domicile à Strasbourg, ville où siège la Cour.